

pouvoir passer de leur économie traditionnelle à un stade de développement plus avancé.

Par ailleurs, je crois qu'une partie de la stratégie industrielle du Canada devrait consister à examiner les divers secteurs de l'économie afin de voir comment les rendre plus efficaces sans qu'ils dépendent trop étroitement d'une protection tarifaire constante. Il me semble que le mieux serait de faire cet examen secteur par secteur et d'établir des plans sur cinq à sept ans, de façon à parvenir aux objectifs souhaités.

L'argument le plus respectable en faveur du protectionnisme reste celui d'Alexander Hamilton, qui prônait la protection des industries naissantes, alors que les États-Unis venaient tout juste de se constituer en État souverain. L'une des raisons citées par John Turner, ce qu'il peut dire maintenant qu'il n'est plus député, comme il l'a dit l'autre jour, c'est que la province qui a profité le plus de la Confédération est l'Ontario. En effet, au Canada et particulièrement dans le centre du Canada, ce qui nous a particulièrement nuit, c'est que certaines industries manufacturières naissantes qui étaient trop bien protégées ne sont jamais parvenues à maturité. Par conséquent, elles sont relativement inefficaces sur le plan de la concurrence internationale.

A cet égard, je pense que la plupart des Canadiens verraient d'un bon œil que l'on modifie le pacte automobile conclu entre les États-Unis et le Canada, ce qui permettrait aux consommateurs canadiens d'acheter des voitures sans être soumis aux 15 p. 100 de droits de douane. A quoi rime que des voitures fabriquées en Amérique du Nord nous coûtent de \$300 à \$700 de plus que sur le marché américain, quand ces tarifs ne protègent même pas les emplois canadiens. Bien entendu, le pacte devrait être conclu en sorte que les emplois canadiens de l'industrie automobile soient protégés, mais je ne vois aucun rapport entre cette garantie et le tarif appliqué actuellement sur les importations.

J'ai bien aimé la déclaration de M. John MacDonald, directeur de la Société pour l'expansion des exportations, prononcée l'autre jour à l'occasion de la réunion du Conseil économique des provinces de l'Atlantique, à laquelle j'aurais du reste aimé assister. Voici ce qu'a dit M. MacDonald:

Les provinces de l'Atlantique auraient l'occasion de profiter des débouchés qu'offrent les marchés internationaux. La valeur ajoutée aux produits primaires de nos ressources forestières, agricoles, minières et celles de la pêche, ne devrait pas être perdue au bénéfice des secteurs secondaires des pays étrangers. Cette capacité de production devrait être établie ici, qu'il s'agisse des installations, du matériel, des compétences de la gestion ou des services de vente qui seront nécessaires à la fabrication.

Ce à quoi, monsieur l'Orateur, je dirai amen. L'une des plus grandes possibilités d'aide à la région de l'Atlantique qui nous soit offerte, spécialement en Nouvelle-Écosse, c'est que le gouvernement canadien fasse encore l'effort voulu pour s'assurer que le nouveau complexe international de l'acier soit installé au Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse. On pourrait en même temps renverser enfin le rôle historique de «parent pauvre» qu'a joué jusqu'ici la Nouvelle-Écosse au sein de la Confédération canadienne et voir par exemple, les paiements de péréquation disparaître d'ici la prochaine ou les deux prochaines décennies. Compte tenu des pénuries prévues dans la production d'acier au Canada au cours des années 80, ce projet favoriserait beaucoup notre balance des paiements dont la situation pourrait devenir critique. Car il faut se rappeler que 60 à 70 p. 100 de la production de Cansteel seront

exportés et l'économie canadienne pourrait ainsi bénéficier d'un apport considérable de dollars.

● (2100)

Pour la gouverne des députés qui connaissent mal Cansteel, c'est un consortium de sociétés comprenant Dofasco de Hamilton, en Ontario, et deux des plus grands producteurs européens, l'un allemand et l'autre hollandais, de même que la National, de Pittsburgh, lesquels de concert avec la Nouvelle-Écosse, étudient tous les aspects techniques, financiers et commerciaux de l'établissement d'un complexe sidérurgique dans l'île du Cap-Breton, dans l'est de la Nouvelle-Écosse. Les travaux ont débuté il y a un an et demi déjà, soit depuis la création de Cansteel, et la décision d'aller de l'avant devrait être prise en mai prochain.

En dépit des conditions incertaines des marchés mondiaux de l'acier et des capitaux considérables que nécessitera cette entreprise, il est fort possible que nos efforts soient couronnés de succès. Depuis le XIX^e siècle, on a coutume d'implanter les aciéries à proximité des matières premières, soit le charbon, le minerai de fer, le calcaire ou la dolomite, et près des sites intérieurs. Ensuite, la proximité des marchés devint un facteur déterminant. Il me semble que l'on tend à nouveau aujourd'hui à situer les usines près des matières premières, surtout le charbon à coke, et des ports en eau profonde.

Les membres du consortium achèteraient une bonne partie des brames et des billettes semi-finies et on espère pouvoir fabriquer certains autres produits ouvrés en plus de rails, étant donné qu'il existerait une sorte de marché captif pour l'ensemble des produits semi-finis. Le gouvernement doit saisir cette occasion et favoriser cette entreprise par tous les moyens. Il semble maintenant que la Société de développement du Cap-Breton pourrait fournir trois millions de tonnes de bon charbon à coke à des prix compétitifs.

Le minerai de fer de même qu'une main-d'œuvre qualifiée existent dans la région industrielle du Cap-Breton. Les eaux de la côte sont profondes et il existe des dépôts de calcaire et de dolomite. Pour que l'entreprise réussisse cependant, le gouvernement doit s'y intéresser de près. Étant donné que l'actuel député de Cape Breton Highlands-Canso (M. MacEachen) vient de reprendre ses fonctions de leader à la Chambre et de premier ministre adjoint, nous sommes sûrs de pouvoir compter sur la collaboration d'Ottawa.

M. Howard Johnston (Okanagan-Kootenay): Monsieur l'Orateur, en écoutant cet intéressant débat sur le tarif des douanes, je me suis rappelé la campagne électorale de 1972 et une certaine assemblée où mon adversaire libéral avait lu une liste du prix des aliments dans différents pays d'Europe. Il avait lu cette liste pour prouver que le gouvernement libéral de l'époque avait réussi à juguler l'inflation. Mon adversaire néo-démocrate l'avait suivi et lui avait dit de ne pas importuner l'assistance en lisant une liste de prix des produits agricoles en Europe parce que le Canada est un grand pays qui a des agriculteurs agressifs et progressistes et qu'il n'était pas nécessaire de lire une telle liste. A mon avis, aucun des candidats n'avait saisi le fond de la question.

J'ai dit à mon adversaire libéral que la liste qu'il avait lue était ce qu'il avait dit de plus important de toute la soirée et qu'au lieu de ne pas nous en préoccuper, nous devrions l'étudier bien attentivement parce qu'elle n'indiquait pas du tout que nous étions en train de gagner la lutte contre l'inflation au